

## GROUPE AVENIR COMMUNICATION S.A

### Avis aux médias :

#### « Souleymane Téliko cherche à se débiter mais il n'y arrivera pas »

Monsieur Madiambal Diagne, Administrateur général du Groupe Avenir Communication SA informe les médias sur les dernières évolutions de son différend avec le magistrat Monsieur Souleymane Téliko. Après avoir obtenu, conformément à la loi, l'autorisation de poursuivre M. Téliko devant la chambre criminelle de la Cour Suprême, suite à de fallacieuses accusations de viol et d'escroquerie portées contre ma personne, à la barre du tribunal de grande instance de Dakar, différentes démarches et procédures ont été enclenchées. A notre grande surprise, M. Téliko s'organise systématiquement pour ne pas recevoir la Sommation interpellative que je compte lui servir depuis le 6 juillet 2021.

Les huissiers de justice Me Adama Dia (huissier à Dakar et par ailleurs Président de l'Ordre des huissiers du Sénégal) et Me Seynabou Diaw Faye (huissier de Justice à Thiès) commis se sont rendus, tour à tour, à ses domiciles dakarois, à son bureau à Thiès et au siège de l'Union des magistrats du Sénégal (UMS), pour lui remettre la Sommation.

A la date où ce communiqué est produit, les auxiliaires de Justice ne parviennent pas à trouver le président de l'UMS, de surcroît magistrat à la Cour d'appel de Thiès. Les huissiers ont eu à faire le pied de grue devant son domicile de Scat-Urbam près de la Foire de Dakar, durant plusieurs heures et plusieurs jours de suite et Souleymane Teliko y demeure cloîtré à l'intérieur et leur refuse l'accès. Il est aussi invisible à son bureau à Thiès aux différentes descentes des huissiers.

Il est des moments où des hommes s'assument. Pour rappel, Souleymane Téliko m'a attiré à la barre en première instance et je me suis présenté à toutes les audiences et ai subi toutes les étapes de la procédure. Qu'il prenne ses responsabilités et vienne à la barre de la Cour suprême confirmer ou infirmer ses dires sur moi. C'est la moindre des choses qu'il pourrait faire, eu égard à l'image d'homme vertueux et de principes, pétri de rigueur morale, religieuse et/ou professionnelle, qu'il clame urbi et orbi. Dans tous les cas, la chambre criminelle de la Cour Suprême sera saisie pour connaître de cette affaire car les Sénégalais doivent savoir si Souleymane Teliko dit la vérité ou des mensonges sur mon compte. Et justice devra être rendue devant l'opinion publique que Souleymane Teliko avait voulue prendre à témoin depuis le début de cette affaire.

Fait à Dakar, le 4 août 2021.